

"Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le bonheur de tous les hommes, c'est celui de chacun."  
Boris Vian

EN CE DEBUT D'ANNEE 2012

LE MOT DU MAIRE

Chères Lamourantines,  
Chers Lamourantins,

Après la stagnation, la raréfaction des prêts bancaires, la diminution de l'enveloppe normée, seule l'augmentation des bases fiscales de 1.8% en 2012 (rappelons que c'est la loi de finances qui fixe cette évolution forfaitaire) constitue une bouffée d'oxygène pour les communes.

Pour autant, nos projets avancent même si pour certains d'entre eux la vigilance sera de mise. Il n'est pas question d'aller au-delà du bon sens.

Ces premiers mois de l'année auront vu une forte mobilisation des parents d'élèves, des enseignants, des élus pour sauver la classe menacée de fermeture. Les actions, les manifestations ont fait reculer l'Inspection Académique. C'est une victoire qui nous impose cependant de rester attentifs à l'évolution de nos effectifs scolaires.

Concernant le VVL, nous élaborons avec certaines villes dont Chauny et Angers, la communauté de communes de Haut-Jura St Claude, Septmoncel et Lamoura, un projet qui a pour objectif le maintien du statut des personnels fonctionnaires de collectivité territoriale et la gestion de la pérennité de l'activité touristique. Il est bien évident que notre engagement définitif sera conditionné par l'équilibre financier. En aucun cas nous ne saurions participer à tel ou tel déficit. Ce projet a aussi pour but, dans le cas où Geco, repreneur privé, ne serait pas retenu, de réveiller les deux collectivités territoriales que sont la Région et le Département. L'actuel SIVVL se réunira le 24 mars prochain. Qu'en sortira-t-il ?

Je n'oublie pas pour autant la vie quotidienne hivernale avec ses « aléas ».

N'attendez pas tout de la commune, osez le geste citoyen.

Je vous souhaite la santé et de partager la fraternité.



Photo GBALG

Votre Maire,

Francis Laforge

SOMMAIRE

Mot du maire	p 1
Réalisations et projets	p 2
Lamoura.com / bâtiment d'accueil de la Serra	p 3
RPI Lamoura/Lajoux	p 4
VVL	p 5
15 aout 2011	p 6
CCAS / La maison de l'enfance	p 7
11 novembre / la boucherie du village	p 8
Déneigement / Personnel communal	p 9
Réponses à des administrés / les 50 ans de l'ESF	p 10
La carte rusée	p 11
L'histoire de notre village	p 11/12
Un peu d'éducation civique	p 13
État civil / Infos diverses	p 14

**ECLAIRAGE PUBLIC**

Par souci d'économie, le conseil municipal a décidé de diminuer le temps d'éclairage publique en provoquant des coupures entre 23heures et 5 heures.

Actuellement seuls les cinq postes les plus consommateurs d'énergie sont concernés.

Toutefois, cette mesure sera étendue progressivement à l'ensemble du village. En parallèle nous avons décidé de participer à la charte « éclairons juste le Jura ». Une étude sera effectuée en collaboration avec le SIDEC.

Les premières économies de consommation seront dédiées à la remise aux normes et à l'amélioration du réseau d'éclairage de notre commune.

Au final, un geste éco-citoyen au service de tous les administrés.



	Réalisation	Financement
Salle communale	2012	Emprunt / Subventions
Office du tourisme	2012	Communauté de communes / Commune
Plateau multisports	2012	Commune / Subventions
Musée du lapidaire	2013	Commune / Subventions
Aménagement du lac	2013	Communauté de communes / PNR
Étude de réaménagement des bâtiments mairie et « club »	2012	Commune

**INFOS PRINTANIERES**

**Nouvel arrêté préfectoral en date du 13 mars 2012:**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés:

- les jours de semaine (du lundi au samedi): de 8H00 à 12H00 et d 13H30 à 20H00
- Les dimanches et jours fériés: de 10H00 à 12H00

Encore quelques mois de patience ! Le site internet de notre commune verra le jour d'ici la fin du printemps. Les associations locales auront la possibilité d'avoir une page sur ce site (pour les retardataires il est toujours possible d'envoyer vos informations en mairie).

Quant au bulletin municipal, il sera alors accessible directement sur le site.

En qualité de citoyen écolo et afin d'économiser quelques euros, nous demandons à chacun d'entre vous de bien vouloir faire savoir à notre secrétariat si vous acceptez de ne plus recevoir notre bulletin sous format papier.

Sans avis de votre part, les prochains bulletins continueront à vous parvenir par voie postale.

## LE BATIMENT D'ACCUEIL DE LA SERRA A OUVERT SES PORTES

Troisième et dernière phase du contrat d'aménagement (2077/2013) du Syndicat Mixte.

Montant estimé de la phase III : 1 680 000 € HT  
Montant réalisé de la Phase III : 1 765 400 € HT (plus value de 5 %)

Partenaires financeurs sur l'ensemble de la Phase III :

- \* Europe (FEDER) : 350 000 € HT
  - \* État (FNADT) : 175 000 € HT
  - \* Région : 175 000 € HT
  - \* ADEME (partie bâtiment d'accueil) : 12 480 € HT
- Subventions : 712 480 € HT**



En 2009, le syndicat mixte du tourisme (SMDT) est rentré dans la troisième et dernière phase de son programme d'aménagement (contrat-station 2007-2013) du site de la Serra.

**Poste 1 : réfection du parking** (1ere tranche des travaux inaugurée le 12 décembre 2009)

*Montant estimé : 379 032 € HT*

*Montant réalisé : 379 064 € HT*

**Poste 2 : remise en état du secteur des Auvernes.**

(1ere et 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de 2009 à 2011)

Démantèlement du 2<sup>ème</sup> télésiège et du chalet, remise en état naturel du bas des Auvernes, réaménagement du haut de la montée du télésiège des Auvernes en piste noire (longueur : 511.74 m, dénivellation : 169.13m, pente moyenne : 33 %, pente maxi : 61 %, largeur de la piste : de 10 à 21.3 m), enlèvement à titre gracieux de la passerelle des Auvernes.

*Montant estimé : 191 000 € dont 34 000 € de travaux pour la piste noire*

*Montant réalisé : 185 000 € dont 30 000 € pour la piste noire*

**Poste 3 : création d'un bâtiment d'accueil**  
Inauguré le 17 décembre 2011.

Construite pour respecter les exigences BBC (Bâtiment à Basse Consommation), cette construction d'une superficie de 482 m<sup>2</sup>, accueille une salle hors-sacs pour 100 personnes, un local de vente-billetterie, un local de secours, un local handisport, des sanitaires, une salle de détente et un vestiaire pour le personnel, un local consigne avec casiers, portes-skis et rangements.

*Montant estimé : 1 104 100 € dont 900 000 € de travaux*

*Montant réalisé et connu ce jour (en attente des DGD) : 1 197 000 € dont 1 004 500 € de travaux (marché de travaux initial : 922 245 € HT)*

☛ **Bon à savoir** : vous retrouverez prochainement la totalité des informations relatives au programme d'aménagement du site de la Serra sur le site internet de la commune de Lamoura.<sub>3</sub>

## ECOLE LAMOURA / LAJOUX



### Quelques chiffres

École de Lamoura : 40 élèves

Classe des petits : 18

Classe des grandes sections et des CP : 22

École de Lajoux : 51 élèves

Classe des CE1 et CE2 : 27 élèves

Classe des CM1 et CM2 : 24 élèves

Soit 91 élèves pour 4 classes

ANNEE SCOLAIRE 2011 / 2012

Fin décembre 2011 : annonce par l'inspection académique de l'inscription du RPI Lamoura/Lajoux sur la liste des retraits possibles de postes d'enseignants

Janvier 2012 : confirmation de la suppression d'un poste d'enseignant sur notre RPI

La mobilisation s'organise :

- 17/01 : réunion à l'école de Lajoux
- 18/01 : manifestation à La Cure lors de l'inauguration du rond-point
- Les 19, 20, 23 et 24/01 : occupation des 2 écoles (parents et élus)
- 24/01 : réunion à la mairie de Lamoura
- Mise en place de banderoles dans le village  
Affichage chez les commerçants
- 30/01 : grève des parents, écoles fermées
- 31/01 et 14/02 : grève des enseignants: écoles fermées
- 31/01 : réunion à l'École des neiges
- Intervention des 2 maires et du conseiller général du canton lors d'une réunion des maires du Jura à Lons le Saunier
- Interpellation de la députée par les 2 maires lors de la présentation de ses vœux à St Claude
- Rencontre entre l'inspectrice de St Claude et les 2 maires
- Rencontre entre l'inspecteur d'académie et les 2 maires
- Présence des parents avec leurs banderoles lors de la trans'jeunes
- Rencontre des parents et de la députée

Confirmation de l'inspecteur d'académie le 20 FEVRIER que notre RPI conserve ses 4 classes.

Victoire certes ! Mais à quel prix !

Cette non fermeture est due au fait que l'école de Lajoux fait partie des écoles dites en zone « montagne ». Les enfants de 2 ans sont donc compris dans les effectifs !

D'autres écoles n'ont pas eu notre chance.

61 suppressions de poste dans le Jura dont 28 postes d'enseignant remplaçant.

« Je vous invite à ne pas faire redoubler le gouvernement actuel » C'est par cette phrase que notre maire concluait son intervention lors d'un rassemblement de protestation à l'École des Neiges le 18 février dernier.

L'Ecole, hors des murs de la classe, c'est aussi l'Ecole...

L'ECOLE DES NEIGES EN DANGER

Chalet des Dappes, Chalet Félix Pécelet, Chalet des Cressonnières, Chalet de La Fournière, Chalet de la Meurthe et Moselle, Chalet de la Serra... Tous ces établissements du Haut Jura gérés par des associations complémentaires de l'école publique (FOLJ, PEP), ont du fermer leurs portes et renoncer à accueillir des enfants en classes de découverte ou en séjours de vacances. La présence d'enseignants à leur tête offrait la garantie d'une continuité pédagogique et permettait de proposer des séjours à des coûts limités, accessibles au plus grand nombre. La suppression des deux derniers postes d'enseignants à l'École des Neiges met sérieusement en péril la poursuite de l'activité de cet établissement en direction des enfants et des adolescents. 12 ETP sont en jeu... ainsi que les emplois induits (ESF, transporteurs, ...)

## VVL

*Une pensée pour Laurence Richard et Claude Puyfagès qui nous ont quittés en 2011.*



- 1) Dès l'annonce de la mise en vente du VVL, le collectif franc-comtois, composé de la Région Franche-Comté, du Département du Jura et de la Communauté de Communes des Rousses, a proposé un projet.
- 2) Dans le même temps, Geco (entreprise privée, promoteur, constructeur, maître d'œuvre) se positionnait également pour la reprise.
- 3) le 7 novembre 2011, la Présidente nous envoie un courrier indiquant : « Par délibération de 14 octobre 2011, c'est l'offre Geco qui a été retenue - précisant par ailleurs qu'un acte notarié formalisera les conditions juridiques et financières de ce transfert ... ».
- 4) S'ensuit une longue période où les réunions du SIVVL s'enchaînent sans déboucher sur cet acte.
- 5) Il nous est apparu nécessaire de formuler à notre tour un projet si d'aventure Geco n'était pas retenu. Ce projet, porté par la Communauté de Communes de Haut-Jura/St Claude, les communes de Septmoncel et Lamoura a été présenté à Paris le 24 février 2012. Ce jour là, dix villes sur douze, composant le SIVVL étaient présentes.
- 6) Le 29 février 2012, Monsieur Godin nous fait parvenir une lettre dans laquelle est relancée l'idée du collectif de départ, comprenant la Région, le Département, la Communauté de Communes des Rousses.
- 7) Le 1er mars 2012, les maires de Septmoncel et Lamoura reçoivent le représentant de Geco à la mairie de Lamoura.
- 8) Le 2 mars 2012, le président de la Communauté de Communes de St Claude/Haut-Jura et les maires de Septmoncel et Lamoura rencontrent le personnel du VVL.
- 9) Le 7 mars 2012, la présidente de Région envoie un courrier au SIVVL, proposant un nouveau projet de reprise par le collectif franc-comtois et la communauté de Communes Haut-Jura/St Claude.
- 10) Le 20 mars, présentation en mairie de Lamoura de notre projet aux maires des Rousses, de Prémanon ainsi qu'au président de la Communauté de Communes des Rousses.
- 11) Le 24 mars 2012 réunion du SIVVL.

### DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE

En date du 24 mars 2012, le VVL tombe aux mains du privé!  
La société Geco a été pour la deuxième fois retenue. Fin du feuilleton?  
Il est regrettable que les élus du SIVVL ait fait fi des conséquences sociales et territoriales.  
Nous, élus du Haut-Jura, pouvons nous regarder en face.

« En toute chose, c'est la fin qui est essentiel »

Aristote

# L'ABONDE

« L'art ne doit jamais chercher à être populaire; c'est au public de se faire artiste lui-même »

Oscar Wilde

## 4000 personnes à Lamoura



Le traditionnel et irrésistible défilé ...



Le tee-shirt venu nous rappeler les évènements du VVL



Comme chaque année, remerciements à toute l'équipe de l'Abonde et à ses bénévoles!

Sans oublier les spectacles proposés par différentes compagnies

- La déferlante
- Veux tu bien te taire
- 220 volts
- Les rois vagabonds
- Stromboli
- Ekart
- Les frères carton



### 15 Août 2011, l'Abonde mais aussi la disparition d'un grand poète

« Le suicide d'Allain Leprest en plein cœur de l'été, c'est une tonne de chagrin qui reste accroché à la gorge de tous ceux qui ont aimé ce vagabond désaxé, si mal assis dans son époque et qui fut l'un des plus beaux serviteurs de la langue française. Une langue de chez nous qu'il déployait pour embellir la chanson, cet art mineur aux vertus majeures. Ce natif du cotentin, semblait avoir été ensemencé par la poésie de Léo Ferré et celle de Jean Roger Caussimon. Lyrique, incandescent, rebelle plus qu'indiscipliné, Allain Leprest a fait de sa vie une œuvre d'art pleine de vertiges, d'errances, de convictions citoyennes avec ce besoin irrépressible de faire don au public de sa fragilité à travers la navigation de son bateau ivre. Jean D'Ormesson dira de lui un jour sur France Inter « Allain Leprest, c'est le Rimbaud du 20ème siècle ». Les artistes furent très nombreux à vouloir devenir les humbles serviteurs de cette poésie enfiévrée de Gréco à Nougaro en passant par Adamo Jacques Higelin ou Clarika »

Didier Varrod / France Inter / 02 septembre 2011

Rencontré au détour de festivals, durant ces dernières années, Allain Leprest était sur la liste des artistes qui auraient dû se produire dans notre « zénith ». D'autres artistes viendront et vous feront découvrir ou redécouvrir ce grand poète.

Ciao Allain

## LE REPAS DE NOEL DU CCAS

Tiens Roger, si tu rentres chez toi après 23 heures! La municipalité a oublié de distribuer les frontales...



Nos anciens avaient le choix entre le traditionnel panier garni ou un repas à La Spatule.



47 personnes dont 14 de plus de 75 ans, se sont retrouvées à la salle du 3ème âge pour l'apéritif avant de venir déguster un succulent repas à « La Spatule ». Mets raffinés, Coq au vin et Ravioles de St Jacques, appréciés par les secrétaires de mairie et les représentants du conseil municipal

La journée s'est achevée sous la neige, en se disant à l'année prochaine...

Romain, jeune accordéoniste fort sympathique, a su mettre l'ambiance en interprétant quelques chansons connues, fredonnées par ces « têtes blanches »



Samedi 17 décembre 2011



## LA MAISON DE L'ENFANCE

Début 2012, une réunion initiée par les élus délégués des 2 communes s'est tenue avec les parents pour faire un bilan de l'année écoulée et présenter les grandes lignes des règlements intérieurs de la crèche et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Les élus ont pu regretter le peu de participants. Dans un esprit de cohésion et après enquêtes auprès des parents, les horaires ont été modifiés et les salariés des deux structures bénéficieront désormais des mêmes congés, ce qui sous entend donc des périodes de fermeture quasi identiques pour chacun des lieux d'accueil.

Mais la municipalisation des services ne s'est pas faite sans difficulté !

La volonté des équipes municipales de voir la création d'une Maison de l'Enfance et la nomination implicite d'une directrice dès le mois d'avril 2011 ont permis de repérer rapidement dans le fonctionnement existant, des lacunes et certains manquements.

Un travail partenarial constructif et un regard averti en matière de gestion ont permis aux élus délégués de réaliser très vite avec Sonia, la directrice, un bilan des besoins nécessaires et ainsi définir les priorités permettant de mettre la structure en conformité avec les exigences de la CAF, de la DDCSPP (Jeunesse et Sports) ou de la PMI.

Un important travail a été ou sera mis en place dans l'année en matière de :

- gestion du personnel: réglementation en matière de droit du travail, mise en place de réunions de travail, réalisation de fiches de poste et de fiches type de journée de travail, écriture de notes de service afin d'aider les personnels dans leur travail
- hygiène : écriture de fiches de protocole
- formation des personnels
- mise en place de matériel

Un réaménagement des locaux (à terminer) a du être engagé pour une prise en compte des remarques formulées par les organismes de tutelle. Le projet éducatif et les projets pédagogiques sont en cours de d'écriture ou de réécriture. Un projet « manger mieux » est actuellement élaboré avec l'association des parents. En parallèle, les mairies travaillent avec l'équipe de direction pour que les enfants accueillis continuent à être heureux de venir dans cette maison de l'enfance.



## 11 novembre 1918, commémoration

Ne détournons pas notre mémoire,  
Ne détournons pas notre histoire.

"A la guerre comme à la guerre ! Un militaire de perdu, dix de retrouvés !! Il faut des civils pour faire des militaires !!! Avec un civil vivant, on fait un soldat mort !!!! Et pour les soldats morts, on fait des monuments !!!!! Des monuments aux morts !!!!! "

**Jacques Prévert**

Célébrer le 11 novembre, fêter l'Armistice de 1918, c'est d'abord et toujours commémorer, 93 ans plus tard, la fin d'un conflit qui fût au début du 20ème siècle le plus terrible, le plus sanglant, le plus meurtrier de l'Histoire du Monde.

### Le 11 novembre : la victoire et la paix.

Chose peu connue du grand public, c'est le 24 octobre 1922 que le Président de la République, Alexandre Millerand, promulgue la loi faisant du 11 novembre la « commémoration de la Victoire et de la Paix » (art. 1er). Elle conjugue deux éléments : d'une part, elle affirme la position victorieuse de la France, et, d'autre part, l'aspiration à la paix de la nation.



La Chanson de Craonne était entonnée par les soldats français entre 1915 et 1917, et notamment par les mutins de l'armée française, après l'offensive du Chemin des Dames, commandée par le général Nivelle. La diffusion de cette chanson a été interdite en France jusqu'en 1974.

On croit mourir pour la patrie,  
On meurt pour les industriels.  
**Anatole France**

« Dix-neuf cent quinze années  
où tant d'hommes sont morts  
Va-t-en va-t-en  
va-t-en aux enfers  
Jouons jouons aux dés  
les dés marquent les sorts  
J'entends jouer aux dés  
les deux artilleries. »  
**Guillaume Apollinaire**

## NOTRE BOUCHERIE RESTERA OUVERTE !

Notre village est heureux de voir un commerce de proximité rester ouvert. Chantal Gropellier était bouchère depuis décembre 89. Elle vient de passer le flambeau à Jean-Yves Houillon. Originaire de St Didier, directeur de concession automobile, Jean-Yves a décidé de changer de métier et de maintenir un petit commerce à Lamoura, petit village qu'il affectionne tout particulièrement. Diplômé d'un CAP de boucher/charcutier obtenu en juin dernier, apprenti depuis 2010 de Chantal, ils travaillaient en doublette depuis cet été. Durant toute cette période, Jean-Yves aura pris le temps de connaître nos/vos habitudes afin de ne pas trop bousculer sa clientèle dans des changements inévitables. Nous lui souhaitons toute la réussite attendue dans son nouveau métier.



Photo D. Piazzolla

Horaires d'ouverture:  
du lundi au samedi 8h30/12h15 et 16h30/19h  
Dimanche 8h30/12h15  
Contact : 03 84 41 20 07

Chantal,  
merci pour ta bonne humeur et tes p'tits plats... L'heure de la retraite tant méritée a sonné. Profite au maximum de toute ta famille.. Au plaisir de te croiser ... à la boucherie.



## LE DENEIGEMENT, UN CERTAIN RAS LE BOL...

Les parties à déneiger de notre commune s'agrandissent, de gré ou de force, pour notre équipe municipale. Avec de nouveaux lotissements, les kilomètres de voies et les surfaces à déneiger augmentent sensiblement chaque année.

Force est de constater que le déneigement devient de plus en plus long et difficile pour nos employés qui trouvent parfois les nuits un peu courtes durant les périodes de chutes de neige.

Nous profitons, nous, équipe municipale, pour rappeler que nos deux agents, Laurent et Mickaël exercent leur travail le plus respectueusement possible, en faisant preuve d'un professionnalisme incontestable.

Il semble malheureusement encore nécessaire de sensibiliser les quelques "grincheux" qui se permettent de se plaindre auprès des agents communaux.

Les railleries de certains et les remarques récurrentes d'autres sont fort heureusement réduits en nombre d'individus.

Nous serions même tentés de leur répondre qu'un "coup de pelle" est beaucoup plus efficace qu'un "coup de gueule".

Sans doute serons nous amenés dans les années à venir à investir dans du matériel et du personnel supplémentaires afin de continuer à offrir à nos concitoyens, un service public de qualité, égalitaire, à un coût demeurant accessible à tous.

On peut toujours reprocher aux chauffeurs d'être trop près par-ci, trop loin par-là, trop tôt ou trop tard. Tout n'est malheureusement pas parfait mais dans ce domaine, rien n'est évident !

Alors, un peu plus d'indulgence et de patience sont sûrement plus bénéfiques pour l'avenir.

Quant à téléphoner à nos agents, surtout en pleine nuit, leurs enfants n'apprécient guère !

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.

L'élu responsable du déneigement.

## APPEL CITOYEN

Lors d'épisodes neigeux, il est indispensable et souhaitable que les poteaux et les réserves incendie soient déneigés. C'est pourquoi un appel est lancé par les services de secours afin que les riverains participent à ce déneigement, sans attendre que les services techniques de la mairie, déjà bien occupés par le déneigement de nos chemins, interviennent.

## LE PERSONNEL COMMUNAL

Quelques nouvelles ....

- Quelques un(e)s de nos administré(e)s n'ont pas vraiment apprécié la fermeture « exceptionnelle » du secrétariat de mairie les lundis après-midi pour cause... d'inventaire ! Il ne s'agissait bien évidemment pas de compter les feuilles de papier en stock dans les étagères du secrétariat ou les clous rangés dans les casiers du garage communal mais de travailler avec les services de la trésorerie à une mise en conformité afin de palier les manquements constatés et de corriger les erreurs antérieures. Mille excuses pour le désagrément causé ! Et grand merci aux agents du service administratif de notre commune qui ont su faire preuve de volonté et de professionnalisme.
- Maxime Grenard a assuré des vacances de déneigement durant la saison hivernale 2011/2012.

## REPONSES A DES ADMINISTRES

Qu'une équipe municipale ne fasse pas l'unanimité, quoi de plus normal !

Cependant certaines remarques formulées à l'issue de la parution du dernier bulletin municipal ont de quoi faire sourire.

Ainsi, se voir reprocher d'avoir fait état du remplacement de tringles à rideaux dans la liste des travaux réalisés par les employés communaux prête à sourire... Il s'agissait d'un inventaire à la Prévert. Un peu d'humour, juste un peu d'humour ! Mais au passage tout de même, la reconnaissance du travail réalisé au quotidien par les agents municipaux...

Grief nous a été également fait sur la non inscription de subvention dans les produits du budget 2011, concernant le bâtiment salle/musée. Cette prudence était volontaire ... les subventions ne sont jamais acquises! Rendez vous dans quelques mois pour les comptes définitifs concernant cette opération immobilière.

Quant à savoir s'il est préférable d'assurer la distribution du bulletin par voie postale ou par les agents communaux, nous avons peine à croire que le sujet anime les soirées des foyers lamourantins. Mais à y réfléchir... Pourquoi pas un référendum ?

Certes, il est surprenant de constater que la plupart des reproches que nous recevons en mairie, émane d'anciens élus. Nous ne leur en voulons pas pour autant... Ils ont du oublier combien il peut parfois être ingrat de donner de son temps pour ses concitoyens...

La participation à la gestion d'une commune est une aventure passionnante. Pour la plupart d'entre nous, l'engagement dans la vie communale est et restera, intense et entier.

On s'est laissé dire que la rédaction de ce bulletin avait été quelque peu retardée non seulement par les événements survenus sur notre commune mais également par la prise de grade d'une adjointe devenue grand-mère depuis le 07 janvier 2012!

## LES CINQUANTE ANS DE L'ESF

Noël 1961 voit la création et l'ouverture de l'ESF de Lamoura par Guy Mandrillon.

Directeur et fondateur, il est accompagné de Gilbert et Roland Grenard, Yves et Jean Mandrillon.

Georges Forestier et René Mandrillon, membres des équipes de France de ski de fond, viennent renforcer occasionnellement l'équipe de moniteurs de l'ESF.

Avec la création des téléskis de la Girarde et de la Combe du lac, le dynamisme des hôteliers et propriétaires de meublés, le développement des centres de vacances, Lamoura va devenir un site important pour le développement des sports d'hiver dans le Haut Jura.

L'ESF de Lamoura verra passer bon nombre de moniteurs, dirigés successivement par Guy Mandrillon, Joël Arbel, Etienne Chevassus, René Satet, Jean-Pierre Jeannin, Muriel Mandrillon et aujourd'hui Jean-Yves Lacroix.

Grâce à la volonté affirmée des élus municipaux et intercommunaux qui ont cru au développement des sports d'hiver, nous fêtons cette année les 50 années d'activité.

Espérons que l'avenir incertain qui pèse sur les centres d'accueil de notre commune ne mettra pas en péril le devenir de l'ESF.



## LA CARTE RUSÉE

### Nouveauté sur la station des Rousses : la Carte Rusée à 10 euros

Depuis le 14 novembre 2011, la carte d'hôte a disparu. Elle a été remplacée par la carte et le chéquier Rusés.

La carte et le chéquier Rusés offrent aux résidents et aux vacanciers de la station des Rousses d'importantes remises sur diverses activités, été comme hiver.

Les jeunes résidents peuvent bénéficier d'une remise de 50% sur les forfaits de ski alpin et de la gratuité d'accès aux pistes de ski de fond, ce qui en soit n'est pas une nouveauté, mais demeure d'actualité.

Destinée aux jeunes et aux moins jeunes, cette carte donne aussi accès au ski bus, désormais payant pour ceux qui ne possèdent pas de forfait de ski, et à l'estibus durant les mois de juillet et d'août. Valable hiver comme été, il ne faut donc pas l'égarer !

Avec cette carte, il vous est possible de découvrir des activités estivales et hivernales, de bénéficier de réductions dans les musées, et cinémas, de déguster les produits « made in Jura » Si vous n'en êtes pas encore titulaire, adressez vous à la Mairie, il en reste encore ! Munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité et de 10 euros.

Pour les résidents secondaires, rendez-vous à la communauté de communes de la station des Rousses munis des justificatifs nécessaires.

Pour les vacanciers, cartes et chéquiers sont remis gratuitement par l'hébergeur à chaque personne adulte de plus de 13 ans séjournant sur la station des Rousses.

Les hébergeurs doivent récupérer ces cartes et chéquiers à la communauté de communes.

Remerciement à Liliane pour sa collaboration.



## NOTRE VILLAGE ET SON HISTOIRE

*De création toute récente, notre commune est née en 1839!*

*Retrouvons les propos de Max Forestier-Maréchal concernant l'histoire de notre village:*

« Lamoura

La très grande paroisse de Septmoncel était divisée en sections administratives. Tout le terroir actuel de Lamoura constituait la « section de la Chaux-Berthod ». Quand on parla de démembrer la paroisse de Septmoncel en créant des paroisses et des communes sur ses plusieurs sections administratives, il fut nécessaire d'ériger une église, un cimetière et une mairie pour constituer le Chef Lieu.

Pour la section de la Chaux Berthod, le curé de Septmoncel, avec l'argent des paroissiens, les dons et l'aide de l'évêché, choisit un emplacement le long de la route des Eterpets, partie plate, derrière la colonie de Saône et Loire, pour ériger église, cimetière, mairie : le nouveau chef-lieu de la commune de la Chaux Berthod.

La commune de Lamoura faillit bien ne pas exister ... L'achat du terrain était encore chez le notaire quand « un miracle » se produisit in extrémis. Un paroissien dévot fit gratuitement don d'un terrain sis à Lamoura, sous le crêt Cornier, pour y installer église, cure et cimetière. Le curé de Septmoncel n'hésita pas un instant. L'emplacement était plus judicieux. En plus de sa gratuité, le lieu était plus central pour le territoire, au croisement de plusieurs sorties et, protégé par le crêt Cornier, à l'abri de la bise et des tempêtes. C'est ainsi que fut créé le chef-lieu de la commune de Lamoura qui ne s'écrivit depuis lors qu'en un seul mot, Lamoura.

Les habitants furent les **lamouratis** pendant un siècle et demi. Le nom de **lamourantin** n'est que fantaisie de « touriste » repris par les nouveaux habitants de Lamoura, sans même s'être renseignés auprès de la dernière poignée d'autochtones sur la vérité historique.

Pour résoudre la question, le maire en place fit un test référendum auprès de la nouvelle population de la commune, offrant plusieurs noms, sans même la proposition historique de lamouratis. C'est bien leur droit de choisir le nom sans la moindre polémique pour oublier la vérité historique !

Les habitants de la Combe du Lac s'appellent les **Combalaquis**, ceux de Tréchaumont, les **Chaumoniers**.

### Le Linchat

C'est le pays des lanches ou lézines dans les montagnes : grandes failles ou trous dans les rochers. En français, on parle de dolines.

Depuis l'arrière de la maison David de la Borne aux loups jusqu'à l'usine du lapidaire Dalloz de Septmoncel, s'étendait une bande de roches calcaires, totalement à nu, sans la moindre végétation. Dans les pays des montagnes calcaires (Jura, Vercors), ces parties tabulaires dénudées portent le nom français de lapiaz.

Le calcaire étant soluble, la surface de ces lapiaz était sculptée par les eaux par de nombreux trous, gouffres ou dolines.

Seule la partie haute de ce lapiaz nous intéresse. Le calcaire de cette partie était d'une qualité exceptionnelle; dureté, texture, couleur. C'était une véritable carrière où l'on venait tailler les « pierres de taille » qui formaient les angles des quatre murs des maisons, l'encadrement des portes et fenêtres, les seuils...

Quand les évêques décidèrent de construire une cathédrale à St Claude, ils firent venir d'Italie une « armée de tailleurs de pierres », pour tailler sur place, dans ce beau calcaire du Linchat, aux dimensions voulues, les belles pierres de la cathédrale.

Les pierres ainsi découpées étaient chargées sur des traîneaux, transportées sur les Hauts de Septmoncel - la Vie neuve par le chemin des Eterpets, puis chargées sur des luges ou traîneaux jusqu'à Montbrillant par le fameux chemin du Mont. C'était le seul accès possible au plateau de Septmoncel et à la Suisse. Cette piste sinueuse qui escaladait la crête, entre les gorges du Flumen et le cirque des Foules était très fréquentée et indispensable. A l'arrivée sur le plateau, plusieurs destinations : le chemin des Eterpets, la Chaux Berthod, la Suisse par la Combe sambine ou la Combe du Lac, les Rousses et la vallée de la Joux.

La première route carrossable entre St Claude et les plateaux de Septmoncel/Les Rousses fut ordonnée par Napoléon 1er lors de ses guerres d'Italie. C'est l'actuelle route, dite « Napoléon », qui relie la Chaux Berthod à St Claude.

La carrière du Linchat s'épuisa peu à peu et fut abandonnée. Seul un petit coin à ciel ouvert, derrière la ferme Chevassus à l'Antoine fut sporadiquement exploité.

Vers le milieu des années 30, un vieux tailleur de pierres italien vint tailler des pierres à la demande, durant l'été. Son abri atelier était au bord du chemin, derrière la ferme Chevassus.

Sur le reste du lapiaz, la mousse, les fougères, les buissons puis les arbres recouvrirent les dolines et la carrière disparut presque totalement.

Avec cette digression, il s'agit en fait d'expliquer le lieu dit **Les Eterpets**.

En effet, la taille des pierres faisait beaucoup de déchets et d'éclats inutilisables. Il était nécessaire de les enlever pour pouvoir travailler. On les évacuait alors sur les terrains voisins.

Eterpir est un verbe patois signifiant épandre, répandre, semer, éparpiller. On éterpait donc les déchets de roches sur le terrain qui tout naturellement, prit le nom des « Eterpets ».

Les évêques voulurent récupérer ce terrain. Ils employèrent leurs serfs « corvéables à merci » pour le déblaiement des déchets rocheux afin de rendre les espaces aux pâturages.

En témoignent encore de nos jours les très nombreux tas de pierres, murgers et autres murs en pierres sèches dans ce coin des Eterpets.

**Le Boulu** : rien de connu sur l'origine de ce mot.

Cependant, entre le chalet de la Frasse et la Darbella, existent un pâturage et un chalet appelés « Les Grands Boulus ». Les fermiers qui s'y « remuent » l'été, parlent simplement du Boulu. Il y a donc un Boulu à Lamoura et à Prémanon. Il serait sans doute utile de chercher dans ce sens et aux variations nombreuses des limites de la frontière. »



## UN PEU D'EDUCATION CIVIQUE

« Un droit n'est jamais que l'autre aspect d'un devoir »  
Jean Paul Sartre

La **prochaine élection présidentielle** de la V<sup>e</sup> République (dixième dont neuf au suffrage universel direct), doit permettre d'élire le président de la République française pour un mandat de cinq ans. Elle se tiendra les 22 avril et 6 mai 2012.

Les candidats doivent valider leur demande de candidature en fournissant 500 « parrainages » obtenus auprès d'élus de la République : maires (il y a 36 000 communes en France), mais aussi députés, sénateurs, parlementaires européens, conseillers régionaux et généraux ainsi que les membres de l'Assemblée corse et des Assemblées d'outre-mer, selon un processus fixé par la loi.

Le déroulement de l'élection présidentielle est fixé par les articles 6, 7 et 58 de la Constitution française. Les modalités de l'élection sont fixées par une loi organique<sup>[1]</sup>. Une nouvelle loi organique en date du 14 avril 2011 a modifié dans son article 20 le second alinéa de l'article 154 du code électoral qui abaisse à dix-huit ans au lieu de vingt-trois l'âge minimum de candidature.

Depuis le référendum de 1962, le scrutin présidentiel se déroule au suffrage universel uninominal direct. Si un candidat obtient au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés, soit la moitié des suffrages plus une voix, il est élu. Dans le cas contraire, un second tour a lieu deux semaines plus tard. Là, le candidat qui obtient la majorité simple est élu.

Dans la pratique, un deuxième tour de vote a toujours été nécessaire, aucun candidat n'ayant jamais dépassé 50 % des suffrages exprimés au premier tour (Charles de Gaulle a obtenu 44,6 % lors de l'élection de 1965, le maximum rencontré jusqu'à aujourd'hui).

Les résultats du scrutin sont proclamés par le Conseil constitutionnel qui a également la charge de veiller à la régularité de l'élection.

**Les élections législatives françaises** de 2012 se tiendront les 10 et 17 juin 2012.

Les élections législatives en France permettent d'élire les représentants siégeant à la chambre basse du Parlement. Cette chambre a eu plusieurs dénominations au cours de l'Histoire. Elle fut successivement Assemblée législative sous la Révolution, Chambre des députés sous la Restauration, la Monarchie de Juillet et la III<sup>e</sup> République et enfin Assemblée nationale sous la IV<sup>e</sup> et la V<sup>e</sup> République.

Les dernières élections législatives se sont tenues les 10 et 17 juin 2007.

Les élections législatives ont lieu tous les cinq ans sauf si le président de la République décide de dissoudre l'Assemblée nationale, provoquant ainsi des élections anticipées. Elles ont pour but d'élire au suffrage universel direct majoritaire uninominal à deux tours, un député par circonscription législative — 577 lors de la XII<sup>e</sup> législature, nombre fixé par la révision constitutionnelle de juillet 2008 .

Lors du premier tour de scrutin, les électeurs votent pour un seul des candidats de leur circonscription. Si un candidat obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins 25 % des suffrages des inscrits (soit le nombre de suffrages exprimés plus le nombre d'abstentionnistes), il est élu.

Dans le cas contraire, un second tour est organisé entre tous les candidats ayant obtenu un nombre de suffrages égal au moins à 12,5 % des électeurs inscrits.

Un électeur vote forcément pour les candidats de la circonscription législative dans laquelle il est inscrit.

A Lamoura, nous élirons le député de la circonscription de St Claude qui regroupe les cantons de St Claude, Les Bouchoux, Moirans, Clairvaux, Champagnole, Les Planches en Montagne, Nozeroy, Saint Laurent, Morez. Le jura compte 3 députés.

Le scrutin législatif, comme présidentiel, est ouvert à tous les électeurs des scrutins nationaux inscrits sur les listes électorales, c'est-à-dire à toute personne :

- âgée de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'élection,
- de nationalité française,
- jouissant de ses droits civils et politiques,
- inscrite sur une liste électorale.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES



Auriane GUYON BERNARD née le 21/11/2011



### MARIAGES

27/08/2011 Françoise Berger et Christophe Barrios

10/09/2011 Anne Laure Vandelle et Mickaël Morgadinho

24/02/2012 Cigdem GUNDUZ et Pierre Yves Secrétant

47 INTERVENTIONS DES  
POMPIERS en 2011  
sur notre commune

- 35 secours à personnes
- 4 accidents de la circulation
- 4 incendies
- 4 opérations diverses (2 nids de guêpe, 1 ascenseur bloqué, 1 épuisement d'eau)



**LA CARTE AVANTAGES JEUNES :**  
gratuite pour nos jeunes  
Un véritable succès !  
55 cartes depuis le mois de septembre



MERCI à Gérard  
Benoit A La Guillaume  
Ses photos illustreront  
notre site internet



### INFOS DIVERSES

Les « corvées » du printemps

- nettoyage du village
- Garnissage des jardinières et bacs à fleurs

Dates communiquées par voie d'affichage.



Réfection de la route départementale 25 (de la Spatule au Boulu) de mai à juillet 2012

Merci de comprendre :

- la gêne occasionnée pendant cette période pour l'accès aux propriétés
- les divers désagréments (bruits, poussière) liés au chantier

#### Musée du lapidaire

Ouverture de 15h à 18h30

Du dimanche au vendredi : Noël à Pâques  
Juillet Août

Uniquement le dimanche : de Juin à Septembre  
Toute l'année sur rendez-vous pour les groupes

#### NOUVEAU COMMERCE A LAMOURA

« Félicie Montagne »



Ophélie Beaufour est heureuse de vous accueillir dans sa boutique de décoration de montagne, cadeaux, souvenirs, linge de maison...

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
9h/12h15 - 14h/18h30  
samedi 9h/12h15 - 16h/19h  
dimanche 9h/12h15  
Fermé le mercredi

Pour tout renseignement sur les animations  
n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme  
de Lamoura  
03 84 41 27 01

#### Secrétariat de Mairie Horaires d'ouverture au public

Mardi de 10h00 à 12h00 & 14h30 à 18h00

Lundi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00 & 14h30 à 16h30 - Mercredi Fermé

Accueil téléphonique 03 84 41 20 28, Fax : 03 84 41 21 60

e-mail : [mairie.lamoura@wanadoo.fr](mailto:mairie.lamoura@wanadoo.fr)